

Sciences humaines et sociales, Mention « Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique »

RNCP30943 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124g, 124
Code(s) ROME	K1104, K2101, K1101, K1207, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master mention « Psychopathologie clinique psychanalytique » certifie les étudiants et les professionnels aux activités suivantes :

- L'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de prévention, de diagnostic et de soin psychique dans différents champs institutionnels lors de situations de souffrance psychique de sujets, de familles, de groupes
- L'analyse des enjeux psychiques mobilisés dans l'approche clinique individuelle, groupale et institutionnelle des sujets, et des enjeux institutionnels des pratiques éducatives, soignantes ou d'entreprises
- L'encadrement ou la supervision des professionnels du soin, de l'éducation et des groupes institutionnels

Le Master mention « Psychopathologie clinique psychanalytique » propose deux parcours :

- Psychologie et psychopathologies cliniques
- Approches cliniques et modélisations des psychopathologies

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Parcours « Psychologie et psychopathologies cliniques »
- Repérer les souffrances psychiques et les psychopathologies dans les champs individuels, groupaux, familiaux, institutionnels, et dans leurs modes d'expression psychiques, somatiques, comportementaux, sociaux.
- Élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de soin, d'accompagnement, de prévention de ces souffrances et de ces psychopathologies, dans les champs et les modes d'expression ci-dessus évoqués
- Élaborer et mettre en place des recherches cliniques en lien avec des questions concrètes émanant des terrains de pratiques
- Maîtriser les outils méthodologiques du psychologue clinicien : observation clinique, entretien clinique, médiations cliniques, tests...

- Parcours « Approches clinique et modélisations des psychopathologies » :
- Repérer les souffrances psychiques et les psychopathologies dans les champs individuels, groupaux, familiaux, institutionnels, et dans leurs modes d'expression psychiques, somatiques, comportementaux, sociaux.
- Élaborer et mettre en place des recherches cliniques en lien avec des questions concrètes émanant des terrains de pratiques
- Maîtriser les outils méthodologiques du psychologue clinicien : observation clinique, entretien clinique, médiations cliniques, tests...
- Pour ceux qui se destinent à exercer la psychologie clinique (et qui font un stage professionnalisant) : élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de soin, d'accompagnement, de prévention des souffrances et des psychopathologies, dans les champs et les modes d'expression ci-dessus évoqués

- Capacités communes à tous les diplômés de Master :
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M-Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Q-Santé humaine et action sociale

- Psychiatrie (dans ses structures intra et extra-hospitalières), à l'adresse d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées
- Education spécialisée (enfant, adolescent, adulte) et services de prévention (de la maltraitance, de la délinquance...).
- Services de soins somatiques (hôpital général, services de soins spécialisés, centres de réadaptation)
- Institutions médico-psycho-sociales (CAMSP polyvalents, CMPP, services de prévention, IMP, IMPro, etc.)
- Lieux d'accueil ordinaires ou d'urgence (crèches, garderies, pouponnières, écoles, points rencontres, accueils mères-enfants, etc.)
- Institutions prenant en charge les handicaps intellectuels et physiques (CAMSP spécialisés, SSESAD, centres de rééducation, MAS, IME, ESAT, etc.)
- Institutions du secteur judiciaire et pénitentiaire
- Institutions pour sujets vieillissants (maisons de retraites, HEPAD, services gériatriques)
- Services proposant des consultations ou des lieux d'écoute (aide aux victimes, aux personnes en situation de toxicomanie, d'alcoolisme, de prostitution, etc.)
- Centres médico-sociaux, centres d'accueil pour personnes en situation de précarité (bénéficiaires du RMI, de la CMU, SDF, etc.), missions locales...
- Réseaux sociaux (autour de la périnatalité, de la PMI, de l'errance, des banlieues, etc.)
- Insertion, réinsertion, formation, travail
- Institutions caritatives et humanitaires (en France et hors de France)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue praticien
- Psychologue clinicien
- Psychothérapeute
- Consultant en formation
- Médiateur familial
- Chargé d'études en sciences humaines

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi n°85-772 du 25 juillet 1985 relative à la protection du titre de psychologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 199 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	45 512
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30943/>